

1. Introduction

IFA s'engage à agir de manière responsable, respectueuse et transparente dans toutes ses activités. Cette charte éthique traduit nos valeurs et guide nos pratiques quotidiennes, en cohérence avec notre démarche RSE/RSO et la norme ISO 26000.

2. Nos valeurs fondamentales

- Respect : des personnes, de leurs droits, de leur diversité et de leur dignité
- Équité : garantir l'égalité des chances pour tous les apprenants et collaborateurs
- Transparence : communiquer de manière claire, honnête et accessible
- Responsabilité : limiter notre impact environnemental et contribuer positivement à la société
- Exemplarité : montrer par nos actions concrètes notre engagement éthique



3. Engagements vis-à-vis des parties prenantes

a) Envers les apprenants

- Offrir un accès équitable à la formation, sans discrimination
- Adapter nos pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques (handicap, diversité culturelle, niveaux variés)
- Garantir des informations claires et transparentes sur nos offres (programmes, tarifs, financements)

b) Envers notre salariée et nos collaborateurs externes

- Respecter les droits fondamentaux au travail (conditions dignes, équilibre vie pro/vie perso)
- Promouvoir la formation continue et l'épanouissement professionnel
- Valoriser la diversité et lutter contre toute forme de discrimination ou harcèlement

c) Envers nos partenaires et fournisseurs

- Privilégier les collaborations locales, responsables et transparentes
- Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans nos choix de prestataires
- Favoriser des relations de confiance, équitables et durables

d) Envers la société et l'environnement

- Réduire notre consommation de ressources (papier, énergie, déplacements)
- Encourager la dématérialisation et le recyclage
- Promouvoir l'éducation au développement durable dans nos formations

4. Gouvernance et transparence

- Respecter strictement les lois et réglementations (RGPD, droit du travail, normes qualité)
- Assurer une prise de décision fondée sur l'éthique, l'intégrité et la transparence
- Mettre en place un suivi régulier de nos engagements RSE/RSO et en rendre compte à nos parties prenantes

5. Mise en œuvre et amélioration continue

Cette charte éthique est connue et partagée avec tous les collaborateurs, formateurs et partenaires. Elle fait l'objet d'une évaluation annuelle dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue. Toute suggestion d'amélioration est encouragée et étudiée.